

RÈGLES DU TELEMARKETING

liste nationale de numéros
de télécommunication exclus



1-866-580-3625 (DNCL) • www.LNTE-DNCL.gc.ca

Abonnés résidentiels

Consultez le fichier intitulé « **Information destinée aux consommateurs canadiens** » pour être bien informé de vos droits face aux pratiques de télémarketing.

Abonnés affaires

Informez-vous des nouvelles règles entourant les activités de télémarketing en consultant les fichiers suivants :

Information sur les appels faisant l'objet d'une exemption

Information destinée aux entreprises de télémarketing

Pour en savoir plus, visitez le:

<http://www.lnnte-dncl.gc.ca/> ou composez le 1 866 580-3625